

https://farid.ps/articles/constrain_israel_or_we_are_doomed/fr.html

Contenir Israël, sinon nous sommes condamnés

Le monde observe, paralysé, alors que la puissance incontrôlée d'Israël s'enfonce dans un tourbillon de violence, mettant à l'épreuve les fondements mêmes du droit international et de la moralité. Depuis 20 mois, Gaza est un abattoir, et maintenant, l'agression d'Israël s'étend au-delà, violent impunément la Charte des Nations Unies. Si l'humanité échoue à cet examen, nous sommes tous condamnés.

L'échec de l'humanité à contenir la frénésie meurtrière d'Israël

La campagne implacable d'Israël à Gaza, qui dure depuis près de deux ans, témoigne de l'incapacité de l'humanité à agir. Plus de 54 000 Palestiniens ont été tués, dont 90 % de civils, avec 2,3 millions de déplacés et 90 % des infrastructures détruites. Cette violence, dépourvue de proportionnalité ou de retenue, viole le droit humanitaire international. Pourtant, les réponses mondiales ont été tièdes, les appels à un cessez-le-feu étant systématiquement ignorés. Le seul cessez-le-feu négocié début 2025 a été rapidement abandonné, Israël reprenant son offensive et rejetant catégoriquement la paix. Ce refus souligne une impunité dangereuse, renforcée par un soutien occidental inébranlable.

Attaques illégales contre les pays voisins

L'agression d'Israël s'étend au-delà de Gaza, ciblant les pays voisins dans des attaques non provoquées et illégales, violant l'article 2(4) de la Charte des Nations Unies. L'opération Lion Ascendant en juin 2025 a frappé l'installation nucléaire de Natanz en Iran, des bases de missiles et des commandants du CGRI, tuant principalement des civils. Cet acte, condamné mondialement comme une agression, manque de justification en droit international. De même, les frappes contre la Syrie, le Liban et le Yémen ont exacerbé l'instabilité régionale, toutes sans preuve d'une menace imminente. Ces actions s'inscrivent dans un schéma de terrorisme d'État que l'humanité n'a pas réussi à contenir.

Rejet des cessez-le-feu et trahison de Witkoff

Le rejet par Israël de tous les appels au cessez-le-feu, y compris celui négocié en 2025, met en lumière son mépris pour la paix. La duplicité de l'envoyé américain Steve Witkoff érode davantage la confiance. En mai 2025, Witkoff a trompé le Hamas pour qu'il libère le prisonnier de guerre israélo-américain Edan Alexander, en promettant une aide et un cessez-le-feu qui ne se sont jamais concrétisés. Cette trahison n'a pas seulement privé les États-Unis de leur légitimité en tant que négociateur neutre, mais a également révélé les tactiques

manipulatrices utilisées pour maintenir l'avantage militaire d'Israël, laissant les Palestiniens sans voie viable vers la paix.

Héritage historique de la violence sioniste

Historiquement, les actions d'Israël sont enracinées dans un héritage de violence qui a commencé avec l'insurrection sioniste contre la domination britannique dans les années 1940. L'Irgoun et le Lehi ont employé le terrorisme pour expulser les forces britanniques et établir un État juif, massacrant des villages palestiniens comme Deir Yassin en 1948, où 107 civils ont été tués. Des décennies d'occupation, d'expansion des colonies et de violence ont suivi, culminant avec l'émergence du Hamas en réaction à cette terreur. Ce cycle de violence, perpétué par des normes différentes pour les acteurs étatiques et non étatiques, reflète la lutte de l'humanité pour contenir les monarchies nationales.

Disparité des conséquences pour les acteurs étatiques et non étatiques

La disparité des conséquences pour les acteurs étatiques par rapport aux non-étatiques est un échec flagrant du droit international. L'attaque du Hamas du 7 octobre 2023 est qualifiée de terrorisme, mais les pertes civiles bien plus importantes causées par Israël échappent à cette désignation en raison de l'immunité étatique. Cette double norme reflète les efforts historiques pour restreindre les monarques, où le droit divin protégeait autrefois les dirigeants de la responsabilité, jusqu'à ce que les révolutions et les réformes juridiques exigent l'égalité devant la loi. Les mandats de la CPI contre Netanyahu et Gallant pour crimes de guerre à Gaza restent inappliqués, et l'échec du Conseil de sécurité de l'ONU, en raison des vétos américains, paralyse davantage l'action mondiale.

Échec de la CPI et du Conseil de sécurité de l'ONU

L'incapacité de la CPI à exécuter les mandats contre Netanyahu et Gallant, malgré des preuves claires de crimes de guerre, et la paralysie du Conseil de sécurité en raison des vétos américains soulignent le biais systémique en faveur des acteurs étatiques. Cette impuissance sape les fondations mêmes du droit international, une base que l'humanité doit reconstruire pour survivre. Les actions d'Israël, non freinées par ces organes, continuent de s'intensifier, exigeant une réforme urgente.

Suprématie nucléaire et refus de se conformer

La suprématie nucléaire d'Israël ajoute une autre couche de danger. En volant de l'uranium hautement enrichi aux États-Unis dans les années 1960 et en refusant de signer le Traité de non-prolifération nucléaire, Israël est devenu une puissance nucléaire en dehors de tout contrôle international. Ses 90 à 400 ogives estimées constituent une menace existentielle, en particulier l'Option Samson, une doctrine de représailles nucléaires en dernier recours. Ce refus de permettre des inspections de l'AIEA exacerbe l'instabilité régionale, alors que les voisins réagissent.

Le droit de l'Iran à riposter et les vulnérabilités d'Israël

L'Iran, en vertu de l'article 51 de la Charte des Nations Unies, a le droit à l'autodéfense suite aux attaques illégales d'Israël. Sa riposte en juin 2025, lançant 100 à 300 missiles, a pénétré les défenses israéliennes, révélant des vulnérabilités dans les systèmes Arrow 2/3. La préparation de l'Iran, avec un arsenal de plus de 3 000 missiles et des capacités hypersoniques, suggère qu'Israël pourrait manquer d'intercepteurs en quelques semaines, un scénario soutenu par des estimations de réserves limitées. Cette escalade met en lumière les risques de l'agression israélienne incontrôlée.

La dissuasion nucléaire du Pakistan

La promesse du Pakistan de représailles nucléaires si Israël lance une attaque nucléaire contre l'Iran introduit une dynamique de dissuasion, qui pourrait potentiellement éviter une catastrophe mais aussi aggraver les risques. Avec 160 à 190 ogives et des missiles Shaheen-III, le Pakistan pourrait cibler Israël, soulignant le bord du gouffre auquel l'humanité est confrontée. Cette impasse nucléaire exige que nous maintenions des principes moraux et juridiques, même au risque d'un conflit.

Conclusion : Un test pour l'humanité

Les actions et l'impunité d'Israël sont un test pour l'humanité. Nous devons défendre le droit international, agir avec droiture et ne pas céder au terrorisme d'État, même si cela signifie affronter l'Option Samson. Un monde sombrant dans la barbarie, où le terrorisme d'État règne sans contrôle, est pire qu'une guerre nucléaire. Contenir Israël, sinon nous sommes tous condamnés.